Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions pour le choix de ce punching-ball de bureau. Vous pouvez enfin frapper... sans faire mal à personne ! À chaque coup retentissent des acclamations et applaudissements. Pratique : vous pouvez même rester assis !
Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- Punching-ball de bureau
- Mode d'emploi

Accessoires requis (non fournis)

2 piles de type AA (mignon)

Description du produit

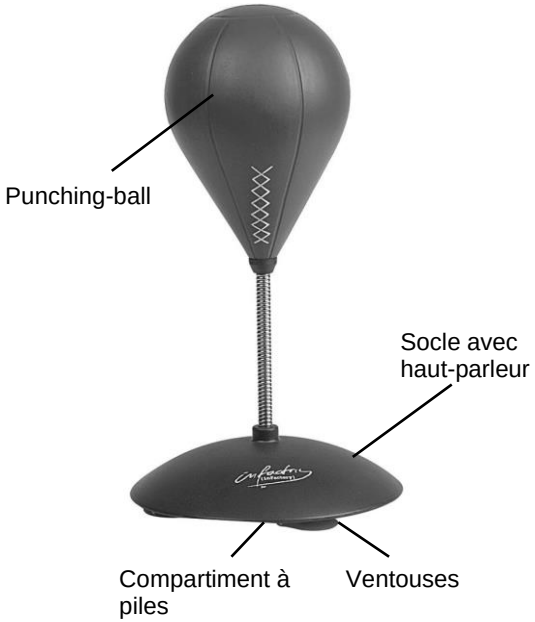

Caractéristiques

- Adhère sur une surface lisse grâce aux quatre ventouses
- Oscille comme un véritable punching-ball
- Le capteur de vibrations réagit à chaque frappe
- Haut-parleur intégré pour des encouragements sonores

Mise en service

1. Ouvrez le couvercle du logement à piles situé sous l'appareil.
2. Insérez deux piles de type AA. Veillez à respecter la polarité.
3. Refermez le couvercle du compartiment à piles.
4. Placez maintenant le punching-ball sur une surface lisse, et appuyez légèrement sur les ventouses.

Utilisation

Dès que vous touchez le punching-ball, le haut-parleur reproduit le son d'un public enthousiaste.

ATTENTION :

Prenez garde à ne pas frapper trop fort sur l'appareil. Ceci n'est pas un appareil d'entrainement.
Il n'est pas conçu pour supporter des coups violents !

Caractéristiques techniques

Hauteur	env. 33 cm
Diamètre du socle	env. 18 cm
Alimentation	2 piles de type AA (Mignon)

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le précieusement afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessure !
- N'ouvrez jamais l'appareil. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ce produit n'est pas un jouet, ne laissez pas les enfants l'utiliser sans surveillance.
- Ne plongez jamais le produit dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

© REV2 – 24.03.2015 – PM//MR

Consignes importantes sur les piles et leur recyclage

Les piles ne doivent PAS être jetées dans la poubelle ordinaire. La législation oblige aujourd'hui chaque consommateur à jeter les piles usagées dans les poubelles spécialement prévues à cet effet.
Vous pouvez déposer vos piles dans les déchetteries municipales et dans les lieux où elles sont vendues.

- Les accumulateurs délivrent parfois une tension plus faible que les piles alcalines. Dans la mesure du possible, utilisez l'appareil avec des piles alcalines plutôt que des accumulateurs.
- Maintenez les piles hors de portée des enfants.
- Les piles dont s'échappe du liquide sont dangereuses. Ne les manipulez pas sans gants adaptés.
- N'ouvrez pas les piles, ne les jetez pas au feu.
- Les piles normales ne sont pas rechargeables. Attention : risque d'explosion !
- N'utilisez ensemble que des piles du même type, et remplacez-les toutes en même temps !
- Retirez les piles de l'appareil si vous ne comptez pas l'utiliser pendant un long moment.

Consignes importantes pour le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit PAS être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité.
Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Déclaration de conformité

La société PEARL.GmbH déclare ce produit, PE-4679, conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2004/108/CE, concernant la compatibilité électromagnétique, 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Directeur Service Qualité
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz
24.03.2015

© REV2 – 24.03.2015 – PM//MR